

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

26 avril 2014 à 19h00

L'an deux mil quatorze le vingt six avril à neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, le vingt deux avril deux mil quatorze, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la Salle de la Mairie, sous la Présidence de **Monsieur GUILBOT Johan, maire**.

Présents : COULON Georges, PAIN Jacky, OUVRARD Sébastien, LEIGLAT Marc, THOMAS Yoann, FAVREAU Claude, BLAINEAU Pascal, DUPUY Jean-Claude, BERNARD Danielle, CARRE Liliane, MINETTE Aurélien, LIGOUT Catherine, GIRARD Pascale,

Absent excusé : GAUTRON Bruno

Pouvoir : GAUTRON Bruno à LEIGLAT Marc

Secrétaire de séance : LEIGLAT Marc

A l'ordre du jour sont inscrites les questions suivantes :

Approbation du procès-verbal du 14 avril 2014

- 1- Budget principal : vote du compte administratif
- 2- Budget principal : vote du compte de gestion
- 3- Taux des Taxes locales 2014
- 4- Budget principal : affectation du résultat
- 5- Budget principal : vote du BP
- 6- Budget Zone Artisanale : vote du compte administratif
- 7- Budget Zone Artisanale : vote du compte de gestion
- 8- Budget Zone Artisanale : vote du BP
- 9- SIVU transports : Election des délégués
- 10- Elus : montants des indemnités
- 11- Régie location matériels : montant location nouveaux matériels
- 12- Assainissement collectif : emprunt caisse des dépôts et crédit agricole
- 13- Appel d'offre : marché Assainissement collectif réception du réseau

20130426-01 : Vote du Compte administratif et du compte de gestion 2013

Monsieur le maire présente le compte administratif résumé comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		30 914.61		35 733.53		66 648.14
Opérations de l'exercice	375 239.56	449 764.50	188 479.76	233 680.37	578 304.71	683 444.87
TOTAUX	375 239.56	480 679.11	188 479.76	269 413.90	578 304.71	750 093.01
Résultats de clôture		74 524.94		45 200.61		119 725.55
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	375 239.56	480 679.11	188 479.76	269 413.90	578 304.71	750 093.01
Résultats définitifs		74 524.94		45 200.61		119 725.55

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Jean-Claude DUPUY, à l'unanimité :

1. approuve, le compte administratif de l'exercice 2013 dressé par M. Johan GUILBOT, Maire, qui s'est retiré lors du vote
2. déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2013 par le Receveur, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

20130426-02 : Taux d'imposition 2014

Monsieur le Maire rappelle les taux fixés en 2013.

TH (Taxe d'habitation):	18,69
TFB (Taxe foncière bâtie) :	16,45
TFNB (Taxe foncière non bâtie) :	41,27
CFE (Contribution Foncière des Entreprises)	18,37

Il souligne que le produit attendu avec le maintien des taux est de 291 630 € pour 2014.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par l'unanimité, décide de maintenir les taux de fixés en 2013 pour l'année 2014.

20130426-03 : Affectation du résultat 2013

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. GUILBOT Johan, Maire, après avoir examiné le compte administratif de l'exercice 2013, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice et constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 105.439,55 € et un excédent d'investissement de 80.934,14€.

- décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Fonctionnement :

Résultat de l'exercice :	74 524.94 €
Résultat Reporté	30 914.61 €
Résultat à affecter	105 439.55 €

Investissement :

Résultat de l'exercice :	45 200.61 €
Résultat Reporté	35 733.53 €
Résultat à affecter	80 934.14 €

R 001 Solde d'exécution reporté investissement 80 934.14 €

R002 Report en fonctionnement 20 439,55 €

1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés 85 000 €

20140426-04 : Budget Primitif 2014

Monsieur le Maire, présente le budget primitif 2014. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité, approuve, le budget primitif communal résumé comme suit :

Section Fonctionnement :

DEPENSES				RECETTES			
Chap	Libellé	proposé	voté	Chap	Libellé	proposé	voté
011	Charges à caractère général	130 200		013	Atténuation de charges	6 000	
012	Charges de personnel	166 250		70	Produits des services du domaines et ventes diverses	11 490	
014	Atténuation de produits	1 600		73	Impots et taxes	284 000	
65	Autres charges de gestion courante	45 800		74	Dotations ,subventions de participations	91 800	
656	Frais de fonctionnement des groupes élus	0,00		75	Autres produits de gestion courante	253 800	
	Total des dépenses de gestion courante	343 850			Total des recettes de gestion courante	647 090	
66	Charges finnacières	20 000.00		76	Produits financiers	5	
68	Dotations aux provisions			77	Produits exceptionnels	55	
67	Charges exceptionnelles	15 800		78	Reprises sur provisions		
022	Dépenses imprévues	10 938.55					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	390 588.55			Total des recettes réelles de fonctionnement	647 150	
023	Virement à la section Investissement	250 000		042	Opé d'ordre de transfert en tre sections		
042	Opé.d'ordre de transfert entre sections	27 001		0.41	Opé d'ordre à l'intérieur de la sect fonct		
043	Opé d'ordre à l'intérieur de la sect fonc						
	Total des dépenses d'ordre	277 001			Total des recettes d'ordre	0	
	TOTAL	667 589.55			TOTAL	647 1500	
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE		0,00		R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE	20 439.55	
	TOTAL DES DEPENSES		667 589.55		TOTAL DES RECETTES		667 589.55

Section investissement :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Chap	Libellé	proposé	voté	Chap	Libellé	proposé	voté
010	Stocks			010	Stocks		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	19 000		13	Subventions d'investissement	19 000	
204	Subventions d'équipement versées	15 000		16	Emprunts et dettes	180 000	
21	Immobilisations corporelles	79 500		20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		
22	Immobilisations reçues en affectations			204	Subventions d'équipement versées		
23	Immobilisations en cours des opérations d'équipement	462 000		21	Immobilisations corporelles		
				22	Immobilisations reçues en affectations		
				23	Immobilisations en cours		
	Total des dépenses d'équipement	575 500			Total des recettes d'équipement	199 000	
10	Dotations fonds et réserves			10	Dotations fonds et réserves	10 500	
13	Subventions d'investissement			1068	Excédents de fonctionnement capitalisé	85 000	
16	Emprunts et dettes	77 000.00		78	Reprises sur provisions		
18	Compte de liaison : Affectation Participations & créances rattachées à des part			138	Autres subv.d' invest. non transférables	4 900	
26	Autres immobilisations financières			18	Compte de liaison : Affectation Participations & créances rattachées à des part		
27	Dépenses imprévues	4 001.81		26	Autres immobilisations financières		
022				27	Produits de cessions immobilières		
				024			
	Total des dépenses financières	81 001.81			Total des recettes financières	100 400	
45,1	Total des opé. Pour compte de tiers			45,2	Total des opé. Pour compte de tiers		
	Total des dépenses réelles	656 501.81			Total des recettes réelles	299 400	
				021	Virement de la section de fonctionnement	250 000	
040	Opé.d'ordre de transfert entre sections	833.33		040	Opé.d'ordre de transfert entre sections	27 001	
041	Opérations patrimoniales			041	Opérations patrimoniales		
	Total des dépenses d'ordre	833.33			Total des recettes d'ordre	277 001	
	TOTAL				TOTAL	576 401	
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE				R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE		80 934.14
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	657 335.14			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	657 335.14	

20130426-05 : ZA - Vote du Compte administratif et du compte de gestion 2013

Monsieur le maire présente le compte administratif de la zone artisanale résumé comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés						
Opérations de l'exercice	179 587.67	370 650.39	0	0	179 587.67	370 650.39
TOTAUX	179 587.67	370 650.39	0	0	179 587.67	370 650.39
Résultats de clôture		191 062.72		0		191 062.72
Restes à réaliser	9 107.64				9 107.64	
TOTAUX CUMULES	188 695.31	370 650.39	0	0	188 695.31	370 650.39
Résultats définitifs		181 954.69		0		181 954.69

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Jean-Claude DUPUY, à l'unanimité :

1. approuve, le compte administratif de l'exercice 2013 dressé par M. Johan GUILBOT, Maire, qui s'est retiré lors du vote
2. déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2013 par le Receveur, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

20140426-06 : Budget Primitif « Zone Artisanale » 2014

Monsieur le Maire, présente le budget primitif de la zone artisanale 2014. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité, approuve, le budget primitif communal résumé comme suit :

Section Fonctionnement :

DEPENSES				RECETTES			
Chap	Libellé	proposé	voté	Chap	Libellé	proposé	voté
011	Charges à caractère général	15000		013	Atténuation de charges		
012	Charges de personnel	0		70	Produits des services du domaines et ventes diverses	80 000	
014	Atténuation de produits	0		73	Impots et taxes		
65	Autres charges de gestion courante	250 000		74	Dotations ,subventions de participations		
656	Frais de fonctionnement des groupes élus	0,00		75	Autres produits de gestion courante		
	Total des dépenses de gestion courante	265 000			Total des recettes de gestion courante	80 000	
66	Charges finncières	0		76	Produits financiers		
68	Dotations aux provisions			77	Produits exceptionnels		
67	Charges exceptionnelles	0		78	Reprises sur provisions		
022	Dépenses imprévues	6 062.72					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	271 062.72			Total des recettes réelles de fonctionnement	80 000	
023	Virement à la section Investissement			042	Opé d'ordre de transfert en tre sections		
042	Opé.d'ordre de transfert entre sections			0.41	Opé d'ordre à l'intérieur de la sect fonct		
043	Opé d'ordre à l'intérieur de la sect fonc						
	Total des dépenses d'ordre				Total des recettes d'ordre	0	
	TOTAL	271 062.72			TOTAL		
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE		0,00		R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE	191 062.72	
	TOTAL DES DEPENSES		271 062.72		TOTAL DES RECETTES		271 062.72

Section investissement :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Chap	Libellé	proposé	voté	Chap	Libellé	proposé	voté
010	Stocks			010	Stocks		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			13	Subventions d'investissement		
204	Subventions d'équipement versées			16	Emprunts et dettes		
21	Immobilisations corporelles			20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		
22	Immobilisations reçues en affectations			204	Subventions d'équipement versées		
23	Immobilisations en cours des opérations d'équipement			21	Immobilisations corporelles		
				22	Immobilisations reçues en affectations		
				23	Immobilisations en cours		
	Total des dépenses d'équipement				Total des recettes d'équipement		
10	Dotations fonds et réserves			10	Dotations fonds et réserves		
13	Subventions d'investissement			1068	Excédents de fonctionnement capitalisé		
16	Emprunts et dettes			78	Reprises sur provisions		
18	Compte de liaison : Affectation Participations & créances rattachées à des part			138	Autres subv.d' invest. non transférables		
26	Autres immobilisations financières			18	Compte de liaison : Affectation Participations & créances rattachées à des part		
27	Dépenses imprévues			26	Autres immobilisations financières		
022				27	Produits de cessions immobilières		
	Total des dépenses financières			024	Total des recettes financières		
45,1	Total des opé. Pour compte de tiers			45,2	Total des opé. Pour compte de tiers		
	Total des dépenses réelles				Total des recettes réelles		
				021	Virement de la section de fonctionnement		
040	Opé.d'ordre de transfert entre sections			040	Opé.d'ordre de transfert entre sections		
041	Opérations patrimoniales			041	Opérations patrimoniales		
	Total des dépenses d'ordre				Total des recettes d'ordre		
	TOTAL				TOTAL		
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE				R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE		
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT				TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		

20140426-07 : Délégués SIVU transport Scolaire de la région de Sainte Hermine

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le transport concernant les enfants de notre commune qui se rendent dans les deux collèges de Sainte Hermine est organisé par le SIVU Transport de la région de Sainte Hermine.

A la suite des élections municipales, le conseil municipal doit élire les délégués qui représenteront la commune à ce SIVU.

L'élection donne les résultats suivants :

Délégués titulaires :

Mme BERNARD Danielle
M. MINETTE Aurélien

Délégué suppléant :
M. THOMAS Yoann

20140426-08 : Montant des indemnités maire - adjoints

Le conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2123-20 à L. 2123-24,

Considérant que l'article L. 2123-23 du Code général des collectivités territoriales fixe des taux maximum et qu'il a lieu de ce fait de déterminer le taux des indemnités de fonction allouées au maire et aux adjoints,

Considérant que la commune compte 580 habitants,

Après délibération, avec 10 pour et 5 abstentions, décide d'attribuer les indemnités selon le tableau suivant :

Article 1^{er}

À compter du 7 avril 2014, le montant des indemnités de fonction du maire et des adjoints est, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux par l'article L. 2123-23 précité, fixée aux taux suivants :

Fonction	Prénom Nom	Indemnité allouée
Maire	M. GUILBOT Johan	Indemnité de 31% de l'indice 1015
1 ^{er} adjoint	M. FAVREAU Claude	Indemnité de 8.25% de l'indice 1015
2 nd adjoint	M. DUPUY Jean-Claude	Indemnité de 8.25% de l'indice 1015
3 ^{ème} adjoint	M. GAUTRON Bruno	Indemnité de 8.25% de l'indice 1015
4 ^{ème} adjoint	Mme CARRE Liliane	Indemnité de 8.25% de l'indice 1015

Article 2

L'ensemble de ces indemnités ne dépasse pas l'enveloppe globale prévue aux articles L. 2123-22 à L. 2123-24 du Code général des collectivités territoriales.

Article 3

Les indemnités de fonction seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point de l'indice et payées mensuellement.

20140426-09 : Tarif matériel

Au vu de la délibération n°20121217-4, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de

- Confirmer les tarifs de la délibération n°20121217-4
- Ajouter le tarif suivant, à compter du 1^{er} mai 2014 :

Matériel de loto : 10€ pour les personnes de la commune et les extérieurs

20140426-10 : Réalisation d'un Contrat de Prêt PSPL d'un montant total de 260 000€ auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de l'installation de l'assainissement collectif dans la commune de Saint Jean de Beugné

Pour le financement de cette opération, Monsieur le maire est invité à réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt composé d'une ligne de Prêt pour un montant total de 260 000€ et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Durée d'amortissement : **80 trimestres**
Périodicité des échéances : **trimestrielles**
Index : **Livret A**
Taux d'intérêt actuariel annuel : **Taux du LA en vigueur à la date d'effet du contrat +1,00 %**
Révisabilité du taux d'intérêt à échéance : **en fonction de la variation du taux du LA**
Amortissement : **constant**
Typologie Gissler : 1A
Commission d'instruction : **156 €**

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- autorise monsieur le Maire, à signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.

20140426-11 : Assainissement collectif : Mise en place d'une convention optimum de 450.000€ sur 36 mois

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance du projet de convention optimum de 450.000€ sur une durée de 36 mois du Crédit Agricole Atlantique Vendée, décide :

Pour préfinancer l'assainissement collectif, la commune contracte auprès du Crédit Agricole Atlantique Vendée une convention optimum aux conditions suivantes :

- Montant : 450.000 €uros.
- Plafond de tirage sur une durée de : 36mois.
- Dont différé : néant
- Taux : Euribor 3 mois + 2,30%
- Périodicité : trimestrielle.
- Commission d'engagement : néant
- Déblocage successif au rythme exact des besoins
- Remboursements temporaires de capital possible
- Consolidation (si nécessaire) en fin de période est faite au niveau réel des besoins avec mise en place d'un crédit amortissable et remboursement de la convention optimum

Monsieur Maire de la Commune de Saint Jean de Beugné est autorisé à signer le projet de convention optimum avec le Crédit Agricole Atlantique Vendée.

20140426-12 : Assainissement collectif : Marché Public – Réception des réseaux d'eaux usées

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil que dans le cadre l'ensemble des prestations de contrôles préalables à la réception des réseaux d'eaux usées du bourg, un appel d'offre a été lancé afin de désigner l'entreprise en charge de ses travaux.

Sept offres ont été déposées. Le 22 avril 2014, la commission d'appel d'offre a ouvert et analysé les propositions.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

1. retient l'offre la plus avantageuse au vu des critères d'analyses, soit celle d'ALTEA pour un montant de 17 090 € H.T.
2. Autorise le Maire à signer le marché et l'ensemble des pièces s'y rapportant.

**Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Les délibérations numérotées 20140426-01 à 20140426-12 ont été publiées le 28 avril
2014 et transmises en préfecture le 28 avril 2014
Au registre ont signé les membres présents.**